

Montréal, le 10 décembre 2013

Par dépôt électronique (SDÉ) et par courriel

Me Éric Fraser
Hydro-Québec – Affaires juridiques
75, boulevard René-Lévesque Ouest, 4^e
étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Me Pierre Pelletier
2843, rue des Berges
Lévis (Québec) G6V 8Y5

Me Stephanie Lisa Roberts
Direction du contentieux
Ministère de la justice
1, rue Notre-Dame est, 8^e étage
Montréal (Québec) H2Y 1B6

**Objet : Demande d’approbation de la grille de pondération des critères
d’évaluation pour l’appel d’offres de 450 MW d’énergie éolienne
(A/O 2013-01)
Dossier de la Régie : R-3866-2013**

Chère consœur, chers confrères,

La Régie de l’énergie vous convoque, de même que tous les intéressés ayant déposé des observations écrites, à une rencontre préparatoire qui aura lieu **le 11 décembre 2013, à compter de 15h30** dans la salle Krieghoff de ses bureaux de Montréal, en application des dispositions de l’article 28 de la *Loi sur la régie de l’énergie*, afin de planifier l’audition de la requête en irrecevabilité déposée par l’ACQIE dans le dossier mentionné en titre.

Cette rencontre préparatoire portera sur les sujets suivants, sans toutefois limiter la possibilité pour les parties d’aborder tout autre sujet que la Régie jugera pertinent :

1. Disponibilité de chaque participant pour la tenue de l’audience;
2. Le temps requis pour la présentation de leurs arguments;
3. Le format procédural du dossier.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/as

c.c. Tous les intéressés ayant déposé des observations écrites